



Madame Zemorda Khelifi,
Présidente du CA SDMIS
Madame Fabienne Buccio,
Préfète de région, de la ZDS Sud-Est,
Monsieur Stéphane GOUEZEC,
DDMSIS

À Lyon, le 06 novembre 2025

PRÉAVIS DE GRÈVE 17 NOVEMBRE 2025

Madame la Présidente, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur,

Les préavis de grève du mois d'octobre 2024 ont été levés le 21 février 2025 avec une clause de revoiture prévue initialement en octobre 2025 , afin d'entamer une deuxième phase des négociations.

Il ne s'agissait que de mesures d'atténuation en attendant le bilan des résultats du Beauvau de la Sécurité Civile et non d'un arrêt du mouvement. Nous attendons que nos élus tiennent les engagements visant l'établissement d'un plan d'action à long terme pour le SDMIS comme l'ont fait respectivement les départements des Bouches-du-Rhône et du Nord par les créations de 100 et 200 postes de SPPNO.

Nous attendons également que des mesures d'égalité salariale afin de coller aux avantages financiers accordés à nos collègues territoriaux de la métropole soient prises.

Les revendications portent toujours sur les conditions de travail, la reconnaissance professionnelle de notre métier et de ses spécificités , ainsi que la revalorisation salariale des agents du SDMIS , le Syndicat AUTONOME SDMIS dépose donc un préavis de grève pour l'ensemble des personnels du SDMIS le 17 Novembre 2025 de 7h00 à 23h59 et appelons ces agents à se rassembler et à manifester !

Nos revendications portent légitimement sur :

- L'augmentation des effectifs pour atteindre la cible de 1210 SPPNO afin qu'ils soient en adéquation avec les besoins opérationnels réels
- La reconnaissance des agents par une revalorisation des rémunérations avec l'augmentation de L'IAT à 8 et l'établissement de la prime PICPS via la communication des nouveaux indicateurs pour 2025.
- Le respect strict des POJ en centre à départ immédiat

Conscient des difficultés financières de notre établissement et du peu de visibilité et de la volonté de réduire les dépenses des services publics par une baisse des recettes organisée par l'État, nous demandons pour l'instant l'attribution de la prime PIPCS pour la fin d'année.

Le traitement des problématiques du SDMIS via des solutions financières pérennes devra intervenir dès les résultats des élections métropolitaines et nous l'espérons complété avec les mesures nationales évoquées par le Beauvau.

Nous restons ouverts au dialogue social afin d'aboutir à une résolution satisfaisante de ces dossiers.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur, l'expression de notre détermination.

Le Syndicat AUTONOME SDMIS

Le président départemental
Steeve MARTINEZ

